

Intervention de Jean-Marie Beffara Président du groupe PS-PRG

Plus de 25 ans après l'acte I de la décentralisation posé par les lois Mauroy Defferre, **dix ans après** les lois Voynet Chevènement, **à peine 4 ans après** les lois Raffarin dont les conséquences dramatiques pour les collectivités territoriales apparaissent aujourd'hui pleinement, nous voici donc réunis pour débattre ensemble d'une nouvelle réforme de l'organisation territoriale.

Depuis 1983, la décentralisation a permis à notre pays de grandes avancées, renforçant la démocratie de proximité, contribuant à construire une action publique plus efficace, plus réactive.

L'amélioration très significative des conditions d'accueil des lycéens dans tous les établissements de la région ou le développement des dessertes TER témoignent de cette efficacité.

Nous sommes aujourd'hui convaincus qu'une réforme profonde de l'organisation des collectivités territoriales est nécessaire et qu'elle doit permettre de parachever la décentralisation engagée en 1983.

Mais cette réforme doit s'engager dans la sérénité, sans arrière-pensées électorales, ni être alimentée de fausses vérités, dont certaines ont été reprises par Monsieur GUERET dans cette intervention.

C'est la raison pour laquelle, avant de faire quelques propositions, je souhaite tout d'abord tordre le cou à certaines idées reçues, véhiculées par ceux qui ne poursuivent, à travers ce projet de réforme d'autre objectif que celui d'affaiblir la capacité d'action des exécutifs locaux.

La taille des régions serait trop petite pour disposer d'une réelle capacité d'action.

FAUX : nombre de régions européennes sont moins peuplées que la plupart des régions françaises.

La Navarre en Espagne qui compte 600 000 habitants, dispose d'un budget 6 fois supérieur à celui de l'Aquitaine qui compte, elle, 3 millions d'habitants. La surface des régions ou leur nombre d'habitants compte moins que leur capacité d'action.

La France compterait un niveau de collectivités de trop.

FAUX encore : toutes les grandes démocraties européennes comptent trois niveaux de collectivités. La seule particularité française est le nombre de communes. Faut-il pour autant les supprimer ? Non bien sûr mais il faut sans doute parachever la construction de l'intercommunalité et en renforcer les mécanismes démocratiques.

La suppression d'un échelon permettrait de réaliser des économies substantielles.

FAUX et démagogique : 90 % des dépenses des régions financent des politiques au service des habitants ; quels que soient les modes d'organisation choisis, ces politiques et donc ces dépenses demeureront.

Les régions, parce que de création récente seraient moins légitimes que les autres collectivités.

Là encore une telle considération serait une grave erreur à l'heure où l'Europe s'appuie sur les régions pour le déploiement de ses politiques territoriales ; c'est également l'échelon régional que retiennent les chambres consulaires et l'Etat lui même pour soutenir la modernisation des PME, organiser l'emploi et la formation ou assurer le développement durable et la cohésion des territoires.

Une fois rappelé ces quelques évidences, toute réforme nouvelle doit avoir pour objectif de renforcer le processus de décentralisation autour de trois axes:

Le premier est que la réforme des collectivités territoriales doit s'accompagner d'une réforme en profondeur de l'Etat.

Nos concitoyens ne savent plus aujourd'hui, qui de l'Etat, de la région, du département, de leur commune ou communauté de communes est responsable de quoi.

Les élus se plaignent de la complexité des procédures, de la multiplicité des demandes de financements, des retards pris pour la réalisation des équipements qui attendent toujours la réponse d'un financeur.

Les associations, fragilisées par la réduction drastique des moyens accordés par l'Etat, sont constamment à la recherche de compléments de financement pour pérenniser leurs actions.

Les entreprises, notamment les PME, se perdent dans le maquis des interventions et la multiplicité des réglementations.

Le premier responsable de cet enchevêtrement est bien sûr l'Etat qui a laissé perdurer des directions régionales ou départementales pour des missions qu'il a effectivement transférées aux conseils régionaux ou généraux.

Comment comprendre par exemple que l'Etat garde la main sur les services de la formation professionnelle alors que celle-ci est presque entièrement gérée par les régions?

Nous voulons, demain, un Etat fort, regroupé sur ses compétences, qui assume pleinement ses missions régaliennes, qui définit et finance les grandes priorités nationales et garantisse la solidarité nationale à travers un renforcement des péréquations financières.

A ce sujet, je ne peux pas résister à l'envie de vous lire les propos d'un député UMP dans un article paru dans la revue "Pouvoir Locaux" :

« ... dans notre pays et malgré la décentralisation, l'Etat a gardé autant de fonctionnaires parce qu'aucune compétence n'a été transférée dans son ensemble et parce qu'on a voulu conserver un droit de regard sur tous les secteurs.... Comment rénover des structures si l'on a pas une idée claire de ses missions?[...] C'est pour l'ensemble de ses raisons que je crois urgente une nouvelle décentralisation, assez audacieuse pour faire des régions adultes et leur donner un nouvel interlocuteur : un Etat enfin rénové. »

Ce député s'appelait Nicolas Sarkozy, c'était en 2001, il était alors dans l'opposition et la majorité des régions étaient dirigées par ses amis de l'UMP.

Bruno Rémond évoquait ce matin l'existence de conjonctions intellectuelles entre les différents courants politiques sur les questions de décentralisation. En l'espèce, nous pourrions même dire, si j'osais le mot, qu'il peut y avoir "disjonction" intellectuelle dans la pensée d'un même homme.

Le deuxième axe d'une réforme doit être selon nous la clarification des compétences de chacun des échelons.

Des blocs de compétences existent déjà. Les régions sont aujourd'hui en charge des transports régionaux, de la formation professionnelle, des lycées, de la recherche et du développement économique. Les départements eux sont identifiés pour l'action sociale, les investissements routiers et l'aide aux communes. Il est aujourd'hui nécessaire que la loi reconnaisse ces blocs de compétences et supprime les doublons avec l'Etat.

Le troisième axe doit être la mise en place d'un débat démocratique qui garantisse l'absence d'arrière-pensées électorales.

Que dire à ce sujet de la composition et du fonctionnement de la commission Baladur, et les propos de Monsieur GUERET (président du groupe UMP), nous indiquant qu'il ne sert à rien de lui adresser des propositions avant la remise des conclusions, ne sont pas de nature à nous rassurer sur le fonctionnement de cette commission.

Que dire également des déclarations savamment organisées par le parti du Président de la République visant à dévaloriser les élus locaux, qui seraient trop nombreux, qui coûteraient trop chers, qui n'auraient pas de légitimité, qui seraient méconnus de la population ? Mais au rythme où vont les choses, les conseillers régionaux seront bientôt plus connus que le Premier ministre du gouvernement qui disparaît peu à peu derrière le Président de la République.

A ce sujet, nous entendons régulièrement de la part de certains que les élus régionaux n'auraient pas d'ancrage territorial, qu'ils manqueraient de légitimité et que tout cela serait dû au mode de scrutin à la proportionnelle et qu'il faudrait, pour y remédier, territorialiser le mode d'élection.

Cette cantonalisation des élections régionales se révélerait désastreuse ; elle signifierait la fin des stratégies régionales au profit de la défense des intérêts locaux. La suppression de l'élection des conseillers régionaux au suffrage universel dans le cadre d'un scrutin de liste signifierait également la fin de la parité homme/femme alors que les conseils régionaux sont la seule grande instance politique française où elle est strictement acquise.

Qui aujourd'hui conteste par ailleurs la légitimité des maires, des adjoints et des conseillers municipaux des villes de plus de 2 500 habitants pourtant élus eux aussi sur la base d'un scrutin proportionnel ?

Il ne serait pas acceptable que, sous couvert de réforme, le gouvernement en modifiant le mode de scrutin, cherche avant tout à regagner les régions perdues en 2004.

Et c'est la ma grande inquiétude au regard de la façon dont s'engage aujourd'hui cette réforme.

Depuis mai 2007, le Président de la République s'attache avec méthode et détermination à reprendre la main sur tous les instruments de notre démocratie.

C'est tout d'abord la démocratie sociale qui a été malmenée à travers la remise en cause du droit de grève, ou la non prise en compte de l'avis des partenaires sociaux dans de nombreuses réformes.

Ce sont ensuite les médias que l'on cherche à contrôler à travers la réforme de l'audio-visuel public et le renforcement du lien avec le Président de la République.

C'est encore la justice dont on annonce la réforme de l'instruction sans en garantir l'indépendance.

C'est aujourd'hui l'opposition à l'Assemblée nationale qui voit ses droits diminués.

C'est également le Sénat que l'on fait débattre d'une loi déjà appliquée.

Il ne faudrait pas que demain, la réforme des collectivités locales n'ait pour seul objectif inavoué de remettre en cause la démocratie locale issue de la décentralisation.

C'est parce que nous souhaitons que cette réforme aboutisse à un véritable acte III de la décentralisation que nous nous opposerons à toute manoeuvre visant à affaiblir les capacités d'actions des régions et que nous voulons prendre toute notre place dans ce débat.

Notre réunion de ce matin n'est qu'une première étape d'un processus d'explication des positions de chacun sur cette réforme. Les habitants de notre région seront attentifs aux propos qui ont été et qui seront tenus dans cet hémicycle.

Dans la période de crise que nous traversons, nos concitoyens ont conscience de l'utilité et de la réactivité des collectivités territoriales et notamment de la Région pour soutenir l'emploi et la formation. Nous resterons, au delà de cette réunion, mobilisés pour organiser sur tout le territoire régional un vaste débat public autour de ce projet de réforme.